

Mairie de Mirabel Réunion du CCAS

Lundi 06 mars 2023 à 19h 00

Présents : Gilbert Marcon, Nicolas Guischet, Alain Mathon, Stéphane Bour, Evelyne Defudes

Excusés : Thibault Bertrand (a donné pouvoir à Stéphane Bour), Mélanie Gente, Lucie Bruno, Henri Vernet

Le quorum étant atteint (5 personnes sur les 9 que compose le CCAS), la réunion peut se tenir, les délibérations votées.

1 - examen et vote du compte de gestion 2022 du CCAS

Le report de fonctionnement de l'année 2021 inscrit dans le budget 2022 est de 5.123,75 €

La participation de la Commune pour 2022 est de 3.000€

Les dépenses de 233,67€ sont dues à l'achat de colis de Noel pour les aînés qui ne peuvent pas se déplacer.

Les dépenses du repas des aînées, qui s'est déroulé le 26 février 2023, seront supportées par le budget 2023

Le montant estimatif de ce repas est de 2.600€.

Le Compte de Gestion est voté à l'unanimité

Dépenses		Recette	
Services extérieurs	233.67 €	Report à nouveau 2021	5 123.75 €
		Abondement 2022	3 000.00 €
Total dépense	233.67 €	Total report	7 890,08 €

2 - vote du compte administratif 2022 du budget annexe du CCAS

Le compte administratif est voté à l'unanimité

3 - Affectation du résultat 2022 du budget annexe du CCAS

La clôture du compte administratif donne un excédent de fonctionnement de 2.766,33€ qui va être rajouté à l'excédent reporté de 5.123,75€, ce qui fait un résultat reporté en fonctionnement de 7.890,08€.

L'affectation du résultat est votée à l'unanimité

Stéphane Bour,
Secrétaire de séance

